

vaste pays, doit se couvrir du manteau de la modestie—

Let him not boast who puts his armour on,
Like him who takes it off, the battle done.

C'est donc, M. l'Orateur, avec la plus grande défiance que je me lève pour accomplir la tâche qui m'a été imposée. J'aurais refusé cette tâche, si je n'avais cru qu'elle refléterait un certain honneur sur le comté que je représenterai—comté que j'ai essayé en vain de représenter dans six occasions différentes, et qui ne m'a élu qu'à ma septième tentative.

Je regrette, M. l'Orateur, de n'être pas arrivé ici plus tôt—non pour mon propre compte ou pour satisfaire une ambition personnelle; mais, M. l'Orateur, je regrette d'avoir perdu, dans une mesure restreinte, peut-être, l'occasion de participer aux travaux intellectuels de ce grand homme qui, plus que tout autre, a fixé la destinée et la législation du pays, pendant un grand nombre d'années: je veux parler du très-honorable sir John-A. Macdonald. Mais, M. l'Orateur, l'écho de ses paroles résonne encore dans cette chambre; et sa mémoire est encore honorée dans tout le pays, et ses œuvres parlent encore hautement.

Je regrette aussi—et on voudrait bien me permettre de le dire—d'avoir également perdu la compagnie de cet autre grand homme, l'ex-chef du grand parti libéral, Edward Blake. Bien que nous ne puissions dire que ce dernier se soit envolé dans les régions la paix ont, on peut l'espérer, est allé l'esprit de son adversaire, nous pouvons dire qu'il donne cours à une louable ambition et à un grand dessein en consacrant ses hautes facultés intellectuelles à la solution d'un grand problème dans le pays des Blake et des O'Donnell. Mais, M. l'Orateur, le regret que j'exprime présentement est adouci, en songeant que les manteaux de ces grands hommes sont tombés sur de dignes épaules. On ne saurait douter que nos amis—les ennemis—ont, dans leur chef actuel, un homme d'un caractère élevé, d'une nature chevaleresque et d'une grande éloquence, et que, quelle que soit la position prise par eux devant le pays, ils n'auront rien à perdre sous sa direction. Pour ce qui regarde le chef du parti auquel j'ai l'honneur d'appartenir, ses grandes qualités peuvent se passer de mes commentaires et de mes éloges. Je dirai simplement à nos amis de la gauche que si, dans leurs derniers efforts pour renverser le gouvernement de sir John Macdonald, ils ont suivi l'exemple de Napoléon à Wagram en frappant un grand coup sur le centre, ils devront, pour défaire sir John Thompson, imiter le même Napoléon à Borodino, et mettre en déroute toute la ligne.

Après ces quelques observations préliminaires, M. l'Orateur, j'aborderai le discours du trône qui a été prononcé jeudi. Ce discours nous parle du progrès du pays et, M. l'Orateur, il est agréable pour cette chambre d'être en état de répondre que le pays a certainement progressé durant la dernière année. Ce progrès, on peut l'admettre, ne s'est pas accompli par sauts et par bonds; mais, M. l'Orateur, c'est un progrès solide. Un développement trop rapide est d'une courte durée, le chêne royal qui s'accroît annuellement d'une mince couche, est un ornement et un charme pendant des siècles. Mais, M. l'Orateur, est-il vrai que le pays a progressé? Je répons dans l'affirmative, et je prétends qu'un examen des tableaux du commerce de la dernière année démontre que ce progrès a atteint un

M. McINNERNEY.

degré sensible. Je mentionnerai d'abord le nombre de personnes employées dans les manufactures. En 1891, le nombre de ces personnes s'élevait à 367,496, tandis qu'en 1881, lors de l'avant-dernier recensement, ce nombre était de 112,561 en moins. C'est, suivant moi, M. l'Orateur, une augmentation remarquable. Puis, en 1891, les chemins de fer du Canada ont transporté pour \$21,753,021 de produits, tandis que, dix ans auparavant, ils n'ont transporté que pour \$12,065,323. Si nous passons aux exportations et importations, nous constatons que, en 1891, la valeur des exportations s'est élevée à \$113,963,375, et la valeur des importations, à \$127,406,068, tandis que, dix ans auparavant, la valeur des exportations atteignit seulement \$102,137,203, et la valeur des importations, \$119,419,500. Ainsi, le total des importations et exportations de l'année dernière a été de \$241,369,445, ce qui est une augmentation considérable sur l'année qui a précédé immédiatement, et elle excède de \$11,029,619 la plus forte année de commerce que nous ayons eue en Canada, l'année 1883.

Mais, M. l'Orateur, là n'est pas toute la vérité. Si le régime protecteur atteint le but que visaient ses fondateurs, il doit avoir pour effet de diminuer graduellement les importations et les exportations enregistrées au bureau de la douane. En encourageant la fabrication d'un grand nombre de produits que nous achetions auparavant à l'étranger, le régime protecteur diminue nécessairement les importations; en encourageant l'exploitation à l'intérieur de notre matière première, et en faisant dépenser les produits qui en proviennent par la classe salariée et par une population accrue, ce même régime doit naturellement diminuer les exportations. Puis il nous faut tenir compte de la baisse qu'a subie la valeur des marchandises, durant les dix dernières années, baisse qui a atteint un chiffre remarquable. Les statisticiens et toutes les meilleures autorités nous disent que cette baisse se monte à au moins un tiers de la valeur, ce qui donne une idée du gain immense réalisé par ce pays, durant les dix dernières années, dans ses exportations et importations.

Il y a un autre point, M. l'Orateur, sur lequel je désire attirer votre attention. C'est que nos cultivateurs transforment les produits naturels du pays en produits manufacturés, et certains membres de cette chambre seront peut-être surpris d'apprendre que, durant l'année 1892, la valeur des produits de la laiterie canadienne exportés en Angleterre s'est montée à \$12,708,407, tandis que la valeur des exportations similaires des États-Unis s'est élevée seulement à \$11,038,884, soit, \$1,750,000 de moins dans un pays de 65,000,000 d'âmes que dans un pays dont la population est de 5,000,000.

Pour ce qui regarde la province d'où je viens, c'est-à-dire, la province du Nouveau-Brunswick, il y a quelques chiffres que je tiens à soumettre à la chambre. On nous a dit que nos industries déclinent et que notre province dépérit. Les chiffres du recensement, auxquels on nous renvoie souvent, n'appuient aucunement cette prétention. Que disent ces chiffres, relativement au nombre d'établissements manufacturiers? En 1881, nous avions, dans le Nouveau-Brunswick, 3,117 établissements manufacturiers seulement; en 1891, nous en avons 5,419, ou près du double. Le capital placé sur ces manufactures s'élevait, en 1881, à \$8,425,282 et, en 1891, à \$16,608,755, soit près du double. Le nombre d'employés dans ces manufactures, en 1881, était